ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

psychomotriciens

Question écrite n° 73726

Texte de la question

M. Philippe Briand attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la réforme de la formation initiale au métier de psychomotricien en France. En 2008, en effet, un vaste chantier de refonte des professions de santé a été lancé, visant à actualiser les champs de compétences et à faire évoluer la formation initiale des futurs professionnels en fonction des connaissances actuelles et des nouveaux besoins de la population. Toutefois, il semblerait que les travaux relatifs à la formation de psychomotricien aient été interrompus depuis 3 ans. Les professionnels du secteur réclament donc leur reprise, afin que la formation initiale soit portée à 5 ans et assortie du grade master, ce qui permettra non seulement de garantir une reconnaissance du niveau élevé d'expertise indispensable pour assurer aux patients des soins psychomoteurs de haute qualité, mais également de développer de la recherche dans ce domaine. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de reprendre la concertation avec les psychomotriciens en vue de répondre à leurs attentes.

Texte de la réponse

A la suite des conclusions du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche sur la poursuite du processus d'intégration des formations paramédicales dans le dispositif licence-master-doctorat que la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femme a diligenté avec la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, plusieurs professions, dont les psychomotriciens, sont dans l'attente de la reprise des travaux les concernant. La ministre souhaite qu'ils puissent reprendre très rapidement et que dans ce cadre les travaux de réingénierie de la formation des psychomotriciens puissent aboutir à la formation la plus adaptée aux besoins de santé de la population.

Données clés

Auteur : M. Philippe Briand
Circonscription : Indre-et-Loire (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73726
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 février 2015, page 819
Réponse publiée au JO le : 28 juillet 2015, page 5743